

LE MARCHÉ DES JEUNES !

SAMEDI 8 NOVEMBRE

PARVIS DE LA MAIRIE ANNEXE DE PORTICCIO

DE 10H00 À 13H00

MERCI DE NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE PAR
MAIL : EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA OU
EN MAIRIE

AVANT LE 31 OCTOBRE

RÈGLEMENT ET INSCRIPTION:

ART. 1. LE MARCHÉ DES JEUNES S'ADRESSE AUX JEUNES ÂGÉS DE 6 À 12 ANS.

ART. 2. L'INSCRIPTION EST GRATUITE.

ART. 3. LES JEUNES DE MOINS DE 13 ANS DEVRONT OBLIGATOIREMENT TENIR LEUR STAND AVEC LA PRÉSENCE D'UN ADULTE.

ART. 4. LES JEUNES DISPOSENT D'UNE TABLE (ENV.1.50 X 1M) ET DE DEUX CHAISES PAR STAND POUR VENDRE OU ÉCHANGER DES AFFAIRES PERSONNELLES.

ART. 5. POUR S'INSCRIRE, UNE ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EST OBLIGATOIRE.

ART. 6. LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS. L'AUTORISATION PARENTALE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE SIGNÉE.

ART. 7. LES OCCUPANTS DES STANDS DEVRONT SE CONFORMER AU PRÉSENT RÈGLEMENT.

ART. 8. SONT INTERDITS À LA VENTE : JEUX D'ARGENT, ALCOOLS, TABACS, PRODUITS MÉDICAMENTEUX, BIJOUX EN MÉTAUX PRÉCIEUX, ARMES À FEUX, ANIMAUX, PRODUITS ALIMENTAIRES, ARMES...

ART. 9. LE TITULAIRE DU STAND S'ENGAGE À LAISSER PROPRE À SON DÉPART L'ESPACE RÉSERVÉ À SON ÉTALAGE.

ART. 10. L'ORGANISATEUR N'EST PAS GARANT DU BON FONCTIONNEMENT DES OBJETS MIS EN VENTE.

ART. 11. LE NOMBRE DE PLACE SERA LIMITÉ. UNE LISTE D'ATTENTE SERA ÉTABLIE, LORSQU'UNE PLACE DEVIENDRA VACANTE, VOUS SEREZ INFORMÉ PAR TÉLÉPHONE.

ART. 12. LA COMMUNE SE DÉCHARGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL, DE PERTE OU DE LITIGES.

FORMULAIRE ET ATTESTATION D'ASSURANCE

À RENVOYER AVEC CE FORMULAIRE REMPLI ET SIGNÉ À
EVENTEMENTIEL@MAIRIE-GPP.CORSICA
OU À DÉPOSER EN MAIRIE

ENFANT :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL : _____

RESPONSABLE LÉGAL :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

LIEN DE PARENTÉ : _____

TÉLÉPHONE : _____

MAIL : _____

☐ J'ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT

J'AUTORISE MON ENFANT À PARTICIPER AU MARCHÉ DES JEUNES DE PORTICCIO LE
8 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 10H00 SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE DE PORTICCIO

☐ OUI

☐ NON

J'AUTORISE LA MAIRIE À PRENDRE DES IMAGES (PHOTOS ET VIDÉOS) POUR LES
SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE OU POUR LA PRESSE

☐ OUI

☐ NON

Règlement Général de la Protection des données :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées à la gestion administrative des activités socioculturelles de la Mairie de Grosseto Prugna Porticcio. Elles sont conservées pendant 01 an puis archivées et sont traitées par le Service Communication de la commune.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à leur traitement. Pour exercer ces droits, veuillez contacter la Mairie de Grosseto Prugna Porticcio par e-mail à l'adresse communication@mairie-gpp.corsica. Adresse postale : Mairie Annexe de Porticcio, Centre culturel et administratif - 20166 Porticcio.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont vos données personnelles ou vos demandes relatives à ces dernières sont traitées, vous pouvez prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07